

Décembre 2016

MESURES DE LA PAUVRETÉ, MESURES CONTRE LA PAUVRETÉ

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Julien DAMON

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

www.fondapol.org

MESURES DE LA PAUVRETÉ, MESURES CONTRE LA PAUVRETÉ

Julien DAMON

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice Président : Grégoire Chertok
Directeur général : Dominique Reynié
Présidente du Conseil scientifique et d'évaluation : Laurence Parisot

La Fondation pour l'innovation politique publie la présente note
dans le cadre de ses travaux sur *la croissance économique*.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un **espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange** tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au **pluralisme de la pensée** et au renouvellement du **débat public** dans une **perspective libérale, progressiste et européenne**. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la **croissance économique**, l'**écologie**, les **valeurs** et le **numérique**.

Le site fondapol.org met à disposition du public la totalité de ses travaux. La plateforme « **Data.fondapol** » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

De même, dans la ligne éditoriale de la Fondation, le média « **Anthropotechnie** » entend explorer les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme/machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

Par ailleurs, le média « **Trop Libre** » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « **Trop Libre** » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « **Renaissance numérique** ».

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

RÉSUMÉ

Chaque année, les débats que suscite l'annonce des chiffres de la pauvreté éludent un aspect essentiel de son évolution : depuis le milieu des années 1980, la pauvreté s'est davantage transformée démographiquement qu'elle n'a augmenté statistiquement. Autrefois âgé, issu d'une famille nombreuse et vivant en zone rurale, dans la France d'aujourd'hui, le pauvre est souvent issu d'une famille monoparentale, il est nettement plus jeune, il tend à demeurer en zone urbaine et ne parvient pas à s'insérer sur le marché du travail. À trop considérer le phénomène sous un angle comptable, les décideurs publics peinent à en appréhender les mutations profondes.

Objet d'une intervention publique toujours plus dense, la lutte contre la pauvreté gagnerait à se doter d'instruments d'action publique plus génériques, agissant sur les déterminants du phénomène : le travail, la famille et l'immigration. Parallèlement, la rationalisation des outils spécifiques alloués à cette fin en améliorera sans aucun doute l'efficacité, à l'heure où l'idée d'un « revenu universel » n'a jamais connu autant d'échos dans le débat public.

Cette note présente une approche multidimensionnelle et mesurée d'un phénomène devenu la hantise de nos politiques publiques. Au travers d'une série de recommandations, nous avançons des propositions de réformes afin d'améliorer ce système à bout de souffle.

MESURES DE LA PAUVRETÉ, MESURES CONTRE LA PAUVRETÉ

Julien Damon

Professeur associé à Sciences Po, (www.eclairs.fr),
membre du conseil scientifique et d'évaluation de la Fondation pour l'innovation politique.

La pauvreté hante la France et ses politiques publiques. La problématique de la pauvreté, aujourd'hui rapportée à celles des droits de l'homme et des droits fondamentaux, oriente les discussions et actions sur le registre des politiques sociales. D'un système de protection sociale, dont la clé de voûte demeure la Sécurité sociale, qui assurait la couverture des risques du travailleur salarié et de sa famille, la France passe, notamment en raison de la persistance d'un haut taux de chômage et des évolutions importantes de la famille, à une approche différente des risques sociaux, cette fois-ci en termes individuels de dignité et de citoyenneté. La pauvreté, qui n'était pas érigée explicitement en un risque à couvrir par la protection sociale, est progressivement devenue une priorité des politiques publiques nationales.

Chaque année est annoncée une augmentation de la pauvreté, ou tout au moins une accentuation de certaines de ses dimensions. En reprenant les principales caractérisations conventionnelles du phénomène, on soutiendra que, depuis le milieu des années 1980, la pauvreté s'est bien davantage transformée qu'elle n'a augmenté. Au plan des politiques publiques, on rappellera que les politiques spécifiques d'atténuation et de réduction de la pauvreté (prestations d'aide sociale, certaines prestations de sécurité sociale, équipements et services d'accueil, etc.) ne peuvent, développées isolément, traiter d'évolutions sociales et de problèmes macroéconomiques qui les dépassent largement (évolution de la famille, chômage, immigration...). Ces interventions publiques peuvent néanmoins amplement être simplifiées et améliorées.

UNE ORIENTATION : DES POLITIQUES GÉNÉRIQUES PLUTÔT QUE SPÉCIFIQUES

La lutte contre la pauvreté fait, en France mais aussi à l'échelle de l'Union européenne, l'objet d'un intérêt prononcé et d'une intervention publique de plus en plus dense. Alors qu'à l'échelle nationale il n'existait pas, avant le milieu des années 1980, d'instruments et de financements spécifiques pour lutter explicitement contre la pauvreté, le sujet de la lutte contre la pauvreté et les exclusions (avec un pluriel significatif) est devenu prioritaire. Les dépenses publiques ne font chaque année qu'augmenter en s'étendant et en se diversifiant (RMI en 1988, droit au logement à partir de 1990, CMU en 1999, croissance continue des dépenses pour l'hébergement d'urgence, etc.). Or tous ces outils de lutte contre la pauvreté, dans un assemblage général dont il est difficile de saisir la logique et l'efficacité, ne sauraient valablement traiter le phénomène. Le phénomène et le sujet de la pauvreté se nourrissent de trois grandes dimensions :

- le travail, car c'est la principale source de revenus ;
- la famille, car la pauvreté se mesure à l'échelle d'un ménage ;
- les migrations, car un pays qui voit entrer des pauvres et sortir des riches est un pays qui, au moins en coupe instantanée, s'appauvrit.

Ces trois dimensions ne constituent pas une parfaite partition du sujet de la pauvreté. Chacune peut être très disputée. D'autres peuvent être ajoutées. En tout état de cause, ces trois sujets sont incontestablement de puissants « moteurs » des évolutions de la pauvreté. Les évolutions des formes d'emploi, des structures familiales et des migrations constituent en effet trois des principaux déterminants de la pauvreté. Pour s'y attaquer frontalement, ce ne sont pas les hébergements, les Samu sociaux et autres banques alimentaires qui sont les plus efficaces. Ces dispositifs, rationalisés, ont leur importance, mais une politique de lutte contre la pauvreté procède d'abord de politiques plus générales concernant le travail, les ménages et les migrations.

Alors que la France a beaucoup élaboré et légiféré en matière de pauvreté et d'exclusion, il semble essentiel de ne pas vouloir, une nouvelle fois, faire un « plan Marshall » ou bien une « nouvelle grande loi contre l'exclusion », comme certains, à gauche comme à droite, l'appellent de leurs vœux. La lutte contre la pauvreté sera plus efficace à raison, d'une part, de la mise en œuvre de réformes structurelles volontaristes en matière d'emploi et de protection sociale et, d'autre part, d'une rationalisation des interventions spécifiques de lutte contre la pauvreté.

Que retenir ? La France fait beaucoup, et chaque année plus, en matière de lutte contre la pauvreté. Une orientation stratégique n'est pas de continuer à faire plus, mais de faire mieux. D'une part, en agissant sur les déterminants (travail, famille, immigration) ; d'autre part, en réformant et en simplifiant les politiques spécifiques de lutte contre la pauvreté (notamment, l'idée d'une allocation sociale unique).

UNE ÉVALUATION À PARTIR DES QUATRE PRINCIPALES APPROCHES DE LA PAUVRETÉ

Qui sont les pauvres et combien sont-ils ? Tout dépend des définitions. Sous un déluge de données et d'approches toujours plus sophistiquées, il est difficile de se faire une idée. On peut tenter de résumer le fond des débats par une formule : la pauvreté possède à la fois des dimensions relativement absolues (le dénuement total dans les pays pauvres, comme dans les pays riches) et, dans une large mesure, elle est absolument relative (elle dépend des gens, du moment et de l'environnement).

Quatre approches permettent d'aborder la pauvreté : « absolues », « relatives », « administratives », « ressenties ». Par symétrie de conventions, on peut également approcher la richesse et l'opulence selon ces quatre approches. Le tableau 1 présente une synthèse de cette approche¹.

Tableau 1 : Richesse et pauvreté en un tableau

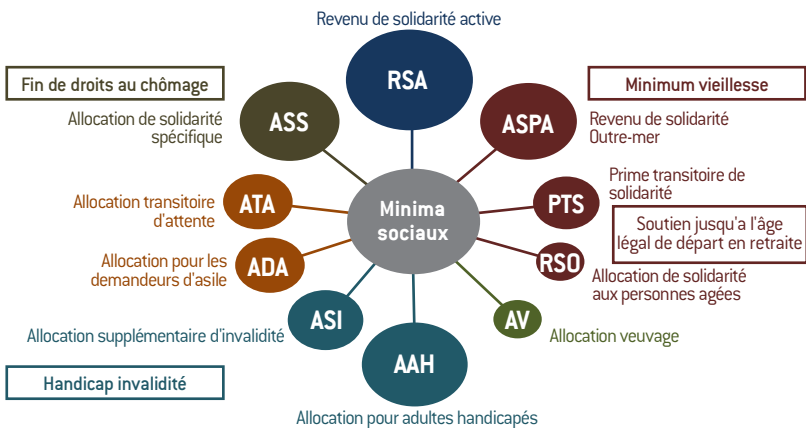
	Approche « absolue »	Fraction	Approches « relatives »	Seuils monétaires	Conditions de vie	Approche « administrative »	Approches « ressenties »
Pauvres	Pouvoir se nourrir, se vêtir, habiter	Les x% les plus pauvres	60% revenu médian	Privations de certains biens et services	RSA, etc.	Part de la population se déclarant « pauvre »	
Riches	Vivre des intérêts sur les intérêts de son capital	Les x% les plus riches	200% du revenu médian	Abondance de tous ces mêmes biens et services	ISF, etc.	Part de la population se déclarant « riche »	

1. Je me permets ici de reprendre, de synthétiser et d'actualiser le contenu d'une précédente note (Julien Damon, *Les Chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure*, Fondation pour l'innovation politique, 2012).

Une première approche délimite une pauvreté « absolue » : un seuil de ressources, qui ne varie pas en fonction des évolutions de la richesse, en dessous duquel on est compté comme pauvre. C'est l'option suivie aux États-Unis depuis la fin des années 1950. Cette option a également été retenue pour le calcul, par les institutions internationales, du nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté (disposant quotidiennement de moins de 1 ou 2 dollars de pouvoir d'achat). Soulignons qu'avec ce seuil international, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ne comptent aucun pauvre en France.

Une deuxième approche porte sur la pauvreté « administrative ». Sont pauvres, en France, les personnes qui bénéficient des prestations visant à atténuer la pauvreté – principalement les minima sociaux de type RSA, minimum vieillesse, etc., mais aussi la couverture maladie universelle complémentaire (CMU.C). Symétriquement, sont riches les personnes délimitées administrativement comme riches, par exemple lorsqu'elles vivent dans des ménages assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Le nombre de riches et de pauvres dépend alors, au premier chef, du barème des prestations sociales et de l'ISF. Pour un chiffre sur la « pauvreté administrative », on peut recenser le nombre d'allocataires des minima sociaux. Fin 2014, on comptait 4,1 millions d'allocataires. Avec les conjoints et les enfants, cela fait 7,4 millions de personnes concernées (soit 11,1 % de la population française).

Graphique 1 : La galaxie des minima sociaux



Source : *Repenser les minima sociaux. Vers une couverture socle commune*, rapport remis au Premier Ministre par M. Christophe Sirugue, député de Saône-et-Loire, avril 2016, p. 3 (www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000239.pdf).

Une troisième approche méthodologique s'intéresse à la pauvreté « relative ». Les pauvres vivent avec des revenus et/ou dans des conditions de vie sous un certain seuil défini en fonction de la distribution des revenus et/ou des conditions sociales. Cette famille de mesures est la plus nombreuse dans la mesure où l'on peut distinguer trois sous-familles :

- dans un premier cas, totalement relatif, on estime que les pauvres sont les 20 % (ou les 10 %) les moins riches. Cette définition a les vertus de la simplicité. Elle ne permet cependant pas de mesurer des progrès en matière de diminution du taux de pauvreté puisque, par construction, il est fixe. Symétriquement, pour la richesse, ce sont les 20 % (ou les 10 %) les plus aisés ;
- une deuxième sous-famille, la plus classique maintenant en France et dans l'Union européenne, approche la pauvreté à partir d'un seuil monétaire. Le seuil le plus souvent utilisé est à 60 % de la médiane des niveaux de vie, c'est-à-dire des ressources des ménages provenant de toutes les sources – salaires, prestations, revenus du capital, etc. –, dont sont soustraits les impôts directs comme l'impôt sur le revenu et la CSG. Relevons que ce seuil atteint un niveau élevé : en 2014, plus de 1 000 euros mensuels pour une personne seule – une somme proche du Smic –, 2 100 euros pour un couple avec deux enfants. Ce seuil de 60 % du revenu médian est discuté, et des experts lui préfèrent des seuils à 50 ou 40 % du revenu médian, ceci permettant d'approcher une pauvreté plus réduite mais plus intense². De l'autre côté, ce montant d'environ 1 000 euros comme seuil de pauvreté correspond à ce que les Français, dans certaines enquêtes d'opinion, estiment, en moyenne, comme revenu net en dessous duquel un individu peut être considéré comme pauvre. Il est en tout cas important d'avoir à l'esprit que la mesure de la pauvreté monétaire relative est extrêmement sensible au seuil choisi. Avec un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie, on compte plus de 2 millions d'enfants pauvres (mineurs vivant dans des ménages sous le seuil de pauvreté) ; avec un seuil à 50 %, on n'en compte alors que 1 million. De la même manière, avec un seuil à 60 % on recense environ 2 millions de travailleurs pauvres (individus exerçant une activité professionnelle et vivant dans un foyer compté comme pauvre) ; avec un seuil à 50 %, on n'en compte plus que 1 million.
- une troisième sous-famille « relative » a trait aux conditions de vie. Une liste de biens et services (nombre de repas avec de la viande, accès à un téléviseur, vacances, sanitaires dans l'habitation...) que l'on estime nécessaires est

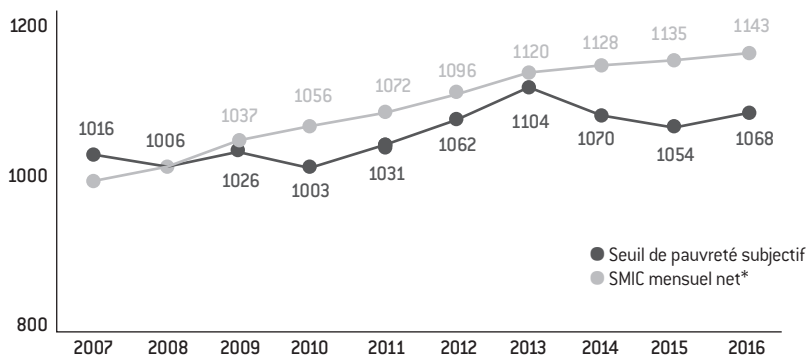
2. Position défendue, avec des arguments forts, par l'Observatoire des inégalités (voir www.inegalites.fr).

établie. On mesure la proportion des ménages qui ne disposent pas d'un certain nombre de ces éléments (trois ou quatre parmi neuf). Les personnes composant ces ménages sont dites pauvres en conditions de vie ou bien en situation de privation matérielle. Bien entendu, rappelons-le encore et encore, tout ceci est conventionnel donc infiniment discutable. En tout cas, selon les données les plus récentes, moins de 12 % des personnes vivant en France étaient considérées en 2012 comme en situation de pauvreté en conditions de vie. Elles sont privées d'au moins huit biens et services dans une liste de vingt-sept biens et services. Au début des années 2000, ce taux était de 15 %. Signalons que le téléphone portable, aujourd'hui l'un des biens les plus communs, n'est pas intégré à la palette de biens et services.

Une dernière approche, directe, de la pauvreté, appelée « pauvreté ressentie », consiste à demander aux gens s'ils se considèrent actuellement comme pauvres ou exclus, ou s'ils considèrent avoir vécu, au cours de leur vie, une telle situation. Les résultats sont généralement édifiants. En 2016, dans le baromètre Ipsos/Secours populaire, plus de la moitié des personnes interrogées estimaient être en situation de pauvreté actuellement ou bien avoir déjà connu une telle situation. Elles n'étaient que 30 % en 2009.

Graphique 2 : Le seuil de pauvreté aux yeux des Français

« Pour vous, en-dessous de quel revenu net par mois une personne seule peut être considérée comme pauvre dans un pays comme la France ? » [moyenne en €]



*Montant mensuel net du smic au 1^{er} janvier de l'année pour 35 heures de travail par semaine [151,67 heures par mois] - Après déduction de la CSG et CRDS.

Source : baromètre Ipsos/Secours populaire.

Que retenir ? Deux chiffres sont à connaître : un taux de pauvreté à 14 %, avec un seuil de pauvreté à environ 1 000 euros par mois. Plutôt que se pencher sur les débats techniques infinis, il faut noter qu'un Français sur deux pense

être pauvre ou à risque de le devenir. Par ailleurs, de plus en plus de personnes dépendent des minima sociaux (plus de 11 % de la population).

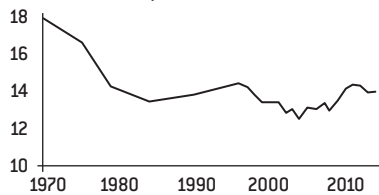
LES ÉVOLUTIONS STATISTIQUES À PARTIR DE LA DÉFINITION LA PLUS COMMUNE : UN TAUX STABLE

La pauvreté augmente-t-elle ? Tout dépend de la période de référence. Caricaturons encore pour commencer. Par rapport au Moyen Âge, la pauvreté a été éliminée. Si on se réfère aux années 1980, avant l'introduction du RMI, la situation des plus pauvres n'a plus grand-chose à voir. Tout dépend des points d'observation. Sur la dernière décennie, les choses ne semblent donc pas beaucoup bouger, même si les conséquences de la crise commencent vraiment à se faire sentir en 2010. En effet, le taux de pauvreté a alors augmenté, à 14 % de la population, puis à 14,3 % en 2011. Chose *a priori* surprenante, le taux a baissé ensuite entre 2011 et 2012 puis entre 2012 et 2013, pour se stabiliser à 14 %. Cette double baisse, inattendue, est liée à l'indicateur employé. Celui-ci est fonction du niveau de vie médian. Or comme ce dernier a baissé, le seuil de pauvreté a baissé et donc le taux de pauvreté aussi. Il y a là une difficulté, à la limite de l'absurde : l'indicateur retenu est à la baisse quand les problèmes (augmentation du niveau du chômage, baisse du niveau de vie) sont à la hausse ! De 2013 à 2014 (dernier chiffre connu), le taux de pauvreté est passé de 14 à 14,1 %.

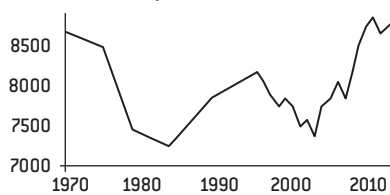
Les proportions masquent toutefois les volumes. En 2000, l'Insee recensait 7,8 millions de pauvres. Ils sont plus de 8,7 millions en 2014, soit une augmentation d'environ 1 million sur une quinzaine d'années. Cette poussée de la pauvreté est à mettre en perspective. De fait, les mouvements récents, sous forme de yo-yo, du taux de pauvreté étaient de petite amplitude. Il n'en va pas de même en volume. L'augmentation du nombre de pauvres (et non du taux de pauvreté) est bien plus significative depuis le milieu de la décennie 2000. En 2011, la France s'est retrouvée à un niveau qui n'avait jamais été atteint depuis le début des années 1970.

Graphique 3 : Évolutions de la pauvreté monétaire en France

Évolution du taux de pauvreté
(en %, seuil à 60 % de la médiane
des niveaux de vie)



Évolution du nombre de pauvres
(en milliers, seuil à 60 % de la médiane
des niveaux de vie)



Source : Insee.

Que retenir ? À rebours de l'idée selon laquelle la pauvreté augmente, le taux de pauvreté – entendu comme le taux établi à partir de la définition la plus courante – est stable depuis une quinzaine d'années, autour de 14 % de la population. En revanche, en volume, avec près de 9 millions de personnes comptées comme pauvres par l'Insee en 2014, on en revient à la situation du début des années 1970.

DIX OBSERVATIONS SUR LES ÉVOLUTIONS DE LA PAUVRETÉ

La tendance depuis les années 1970 était – jusqu'aux secousses récentes attachées à la crise – à une forte baisse puis à une stabilisation du taux de pauvreté. Cette diminution puis cette stabilisation, mesurées sous leur forme monétaire relative, masquent de profondes transformations. On peut signaler les 10 mutations qui ont affecté la pauvreté depuis une trentaine d'années.

1. Inscription sur l'agenda politique. Alors que le sujet de la pauvreté n'était pas un sujet d'importants débats pendant les Trente Glorieuses, il s'est imposé à partir des années 1980. Certes, les thèmes du « quart-monde » ou encore des « sans-logis » avaient émergé, mais ils n'avaient absolument pas la même importance, de temps en temps prépondérante, dans le débat public. Davantage préoccupée par le développement économique et par la lutte contre les inégalités, qui ne se limite pas à la lutte contre la pauvreté, l'action publique ne faisait pas de la pauvreté, explicitement, un sujet d'intervention.

2. Une politique publique prioritaire. Alors que la pauvreté n'était pas érigée en risque de sécurité sociale ni en priorité explicite des mécanismes de protection sociale, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est établie, depuis les années 1990, comme une priorité de l'ensemble des politiques publiques. Cette

priorité rhétorique est régulièrement rappelée par les associations spécialisées qui aiment citer l'article 1 de la loi d'orientation de lutte contre les exclusions (1998) qui fait, expressément, de la lutte contre les exclusions « une priorité des politiques publiques de la nation ». Autour des constructions législatives et réglementaires ayant porté sur la pauvreté, de multiples plans et programmes ont été lancés par les gouvernements. Le dernier plan en date a été façonné et annoncé par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, à l'hiver 2012, sous le titre de « plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ».

3. Rajeunissement de la pauvreté. Durant les Trente Glorieuses, les pauvres étaient avant tout les personnes âgées qui n'avaient pas encore accès à des régimes de retraite de qualité. Ce sont aujourd'hui principalement des jeunes et des enfants vivant dans des ménages qui n'ont pas accès à une insertion professionnelle stable. S'il demeure des personnes âgées en situation de pauvreté (ne serait-ce que le demi-million d'allocataires du minimum vieillesse), dans les années récentes la pauvreté des enfants et des actifs a eu tendance à progresser, tandis que régresse toujours celle des retraités. Pour prendre les derniers chiffres disponibles, alors que le taux de pauvreté a progressé de 0,1 % entre 2013 et 2014 pour la population dans son ensemble, il a baissé de 0,2 point pour les retraités (7,6 % en 2014) et augmenté de 0,2 point pour les mineurs (19,8 %).

4. Urbanisation de la pauvreté. La pauvreté est longtemps demeurée un problème d'abord rural. C'est désormais un problème urbain, très présent et, surtout, très concentré, dans les métropoles. C'est la problématique des « zones urbaines sensibles », que l'on appelle maintenant « quartiers prioritaires », à partir d'un zonage établi d'ailleurs principalement en fonction des niveaux de pauvreté. Les taux de pauvreté y sont deux à trois fois plus élevés qu'en population générale. Surtout, la pauvreté des enfants (part des enfants vivant dans des familles comptées comme pauvres) dépasse 50 %.

5. « Monoparentalisation » de la pauvreté. La pauvreté était un phénomène concentré dans des familles nombreuses. Aujourd'hui, alors que les familles nombreuses sont moins nombreuses et les familles monoparentales plus répandues, la pauvreté affecte d'abord des personnes vivant dans des familles monoparentales. Le taux de pauvreté, pour des couples avec trois enfants ou plus, dépasse 25 %, mais il dépasse 35 % dans le cas des familles monoparentales. On rétorquera qu'il existe des familles monoparentales nombreuses mais leur nombre est peu élevé. Il n'est pas contre-intuitif d'avoir un taux de pauvreté plus élevé dans les foyers monoparentaux car elles ne comptent, très généralement, qu'un apporteur potentiel de ressources. Le

grand changement provient des volumes. En 1995, plus de 2,5 millions de personnes (enfants et adultes) vivaient dans une famille nombreuse comptée comme pauvre. Plus de 1 million de personnes vivaient alors dans une famille monoparentale comptée comme pauvre. Vingt ans plus tard, l'Insee recense 2 millions de pauvres vivant en famille monoparentale, contre 1,8 million vivant en famille nombreuse.

6. Féminisation. De la monoparentalisation de la pauvreté découle une certaine féminisation de la pauvreté. Les femmes à la tête de foyers monoparentaux ont plus de difficultés encore sur le marché du travail. Statistiquement, les hommes et les femmes qui forment des couples connaissent les mêmes niveaux de pauvreté. Les femmes isolées, notamment âgées, ou à la tête de foyers monoparentaux étant très significativement plus nombreuses que les hommes dans ces situations, elles se trouvent confrontées à des niveaux plus élevés de pauvreté.

7. Problème des budgets contraints. Si les taux de pauvreté peuvent sembler rester relativement constants, l'augmentation du coût de la vie, singulièrement des coûts du logement, a un puissant impact sur les budgets des plus défavorisés. Les dépenses dites pré-engagées (du type loyers, remboursement de prêts, impôts, etc.) comptent maintenant pour près du tiers du budget de l'ensemble des ménages, contre un quart au milieu des années 1970. Cette augmentation est due essentiellement à l'augmentation des coûts du logement. Les ménages comptés comme pauvres, soit sous le seuil de pauvreté conventionnel, soit tout simplement situés parmi les 10 ou 20 % les moins aisés, sont particulièrement affectés.

8. Davantage de travailleurs pauvres. Moins de pauvres âgés, mais plus de pauvres actifs. Les travailleurs pauvres sont certes des individus en situation professionnelle précaire, mais la pauvreté se mesurant non pas à l'échelle individuelle mais à celle du ménage, les travailleurs pauvres sont aussi des personnes vivant dans des familles à faibles revenus, même avec des emplois stables. Le phénomène n'est pas neuf. Il se nourrit des pressions sur le marché du travail et de l'ensemble des transformations familiales (compositions, recompositions). En 2014, on recensait 8 % de pauvres parmi les actifs occupés (6 % chez les salariés, 18 % parmi les indépendants).

9. Dépendance accrue aux prestations. Si les taux de pauvreté restent relativement constants, c'est, entre autres raisons, parce que les dépenses sociales en général et les dépenses spécifiques pour remédier à la pauvreté augmentent. Avec un tiers du PIB affecté à la protection sociale, la France concède le plus important effort au monde. La plus grande partie des dépenses (retraite, assurance maladie, politique familiale) ne relève pas directement de

la lutte contre la pauvreté mais y contribue indirectement. Parallèlement, les dépenses nationales de lutte contre la pauvreté, quasiment inexistantes avant le milieu des années 1980, sont certainement celles qui, parmi l'ensemble des composantes des budgets publics, ont le plus augmenté en une trentaine d'années.

10. Une immigration disputée. La dernière transformation a trait aux évolutions des profils et trajectoires migratoires. Le sujet est très sensible, même s'il est mathématiquement simple *a priori* : si un pays voit partir les ménages aisés et arriver des ménages défavorisés, la pauvreté s'y accroît, au moins dans le court terme. Pour illustrer la plus grande part prise par l'immigration dans la pauvreté, on peut signaler qu'au milieu des années 1980, à la création des Restos du cœur, il suffisait de parler français pour se faire comprendre. Dans les années 1990, il a fallu trouver des traducteurs pour des langues de pays issus de l'ex-bloc soviétique. Aujourd'hui, il faut pouvoir se débrouiller avec l'ensemble des langues du monde. La pauvreté, qui pouvait se saisir comme un problème essentiellement national, s'est dans une certaine mesure internationalisée.

Que retenir ? La pauvreté a surtout changé plus qu'elle n'a augmenté ou diminué. Si l'on doit lui donner un visage, éloigné des chiffres froids, autrefois le pauvre était âgé, issu d'une famille nombreuse et habitait dans une zone rurale. Aujourd'hui, il est jeune – on devrait dire « elle » est jeune –, vient d'une famille monoparentale, demeure en zone urbaine et ne parvient pas à s'insérer sur le marché du travail.

DIX RECOMMANDATIONS POUR DAVANTAGE D'EFFICACITÉ EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Au regard des évolutions signalées, il apparaît clairement que ce sont des révisions du modèle social, en général, qui s'imposent, plutôt que de nouveaux instruments en matière de lutte contre la pauvreté. Ces services et prestations appellent cependant des réformes, allant dans le sens de la simplification et de la rationalisation. On peut les signaler en 10 rubriques.

1. Simplification des prestations sociales. Le mot d'ordre de la simplification est porteur, mais sa mise en œuvre reste compliquée. En tout état de cause, la logique de l'allocation sociale unique, mise en avant dans plusieurs projets

politiques, a pour visée première de simplifier la gestion des prestations destinées à lutter contre la pauvreté. La proposition consiste non pas à fusionner toutes les prestations de protection sociale, mais au moins les prestations contribuant significativement à la lutte contre la pauvreté. Il en va des minima sociaux, des prestations logement, voire de certaines prestations familiales. Si l'idée est bonne sur le papier, sa concrétisation s'avère ardue. Les Britanniques ont eu la même idée, en voulant créer un « crédit universel » qui fusionne six prestations et crédits d'impôt. Cette simplification a été décidée, mais son élaboration apparaît bien plus subtile et dispendieuse que prévue. Si difficultés il y a à simplifier, ceci ne condamne cependant pas l'idée. Progressivement, il est possible de rapprocher les prestations, d'unifier les barèmes et les gestionnaires. Tout est affaire de volonté. Or il est toujours plus facile de déclarer un nouveau grand plan, de créer une nouvelle petite prestation, que de se lancer dans un mouvement conséquent de rationalisation.

2. Rationalisation territoriale. Puisque, aujourd'hui, tout le monde ou presque (État, villes, départements, caisses de Sécurité sociale, associations, etc.) lutte contre la pauvreté, personne n'est véritablement responsable. À une prestation sociale unifiée, si l'on avance vraiment sur ce dossier, doit correspondre un guichet unifié. Ce pourrait être les Caisses d'allocation familiale (CAF), renommées et réorganisées. Le guichet unique social est souvent dénoncé comme un mythe. Ce n'est un mythe que pour ceux qui savent qu'ils vont perdre du pouvoir. Les gestionnaires gagneraient en productivité et les bénéficiaires en réactivité.

3. Rationalisation du travail social. Le travail social se perd en conjectures rhétoriques, en revendications catégorielles et en acharnement bureaucratique. Il faut profiter de la révolution numérique pour que chacun (pauvre ou non) puisse avoir recours à un travail social référent. Il s'agit, concrètement, de s'inspirer du médecin traitant. Chacun devrait pouvoir savoir, voire choisir, qui peut être son travailleur social. Le travail social se déroulerait dans une relation contractuelle de client à prestataire (ce qui, on le sait, fait toujours sursauter les travailleurs sociaux). Ce serait le travailleur social traitant (TST) ou travailleur social référent (TSR). Le milieu professionnel est féru de sigles. Quel que soit l'employeur, le travailleur social aurait un portefeuille de cas, de clients, dont il aurait la responsabilité. Une telle réforme aurait un impact puissant sur la situation des plus pauvres, ceux-ci ayant le plus de contacts avec la diversité des travailleurs sociaux et de leurs guichets.

4. Numérisation des dossiers sociaux. Un problème très concret des personnes en difficulté tient de leur obligation à répéter, parfois plusieurs fois par semaine, leurs difficultés. Il faut profiter des opportunités et expérimentations en termes

de « coffre-fort numérique », de manière à ce que les dossiers soient simples à administrer et à partager. Il s'agit, en l'espèce, de s'inspirer du dossier médical personnalisé (le DMP). Celui-ci a bien du mal à naître, mais on doit pouvoir plus aisément créer un dossier social personnalisé (DSP) ou un dossier social unique (DSU). Il contiendrait l'ensemble des informations qu'il ne serait pas nécessaire de devoir débiter à nouveau à chaque contact avec un interlocuteur social (CAF, caisse de retraite, caisse complémentaire, Pôle Emploi...). Ce dossier social unique est aussi nécessaire que possible, avec la puissance des systèmes d'information. Son principe s'inspire du programme « Dites-le-nous une fois » valable pour les entreprises. L'idée générale ? Que l'administration se partage une bonne fois pour toutes les justificatifs et données déjà fournis une première fois, afin d'alléger au maximum les procédures futures.

5. Évaluation à partir d'objectifs chiffrés. La lutte contre la pauvreté étant un assemblage de politiques publiques différentes, génériques ou spécifiques, son évaluation est malaisée. Ses objectifs ne sont pas vraiment clarifiés. Tout, alors, peut être dit sur les résultats de la lutte contre la pauvreté, quand des objectifs chiffrés n'ont pas été fixés. La fixation d'objectifs chiffrés est une orientation qui a déjà fait l'objet de nombreuses disputes. Il s'agit certainement d'une voie judicieuse, à condition de construire et de suivre des objectifs aisément compréhensibles. On doit ainsi pouvoir progresser avec des visées comme « aucune personne en situation de pauvreté absolue », « aucun SDF sans prise en charge », « zéro bidonville », etc. Il en va, en fait, de la crédibilité et de la visibilité politique des mesures de lutte contre la pauvreté.

6. Intensifier la lutte contre l'extrême pauvreté. Ce sont les situations de pauvreté les plus visibles, qui mobilisent la compassion, l'intérêt ou l'énervement. Tous les dispositifs dits d'« urgence sociale » (en théorie en direction des « SDF », mais en réalité de plus en plus en direction des sans-papiers, « migrants » et réfugiés) doivent être refondus, avec pilotage unique (à la main des métropoles et des intercommunalités) et instruments adaptés aux réalités locales. Les Samu sociaux, 115 et autres services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) doivent être laissés à la main locale. Ils sont aujourd'hui coûteux et dispersés, avec une centralisation du financement et de l'élaboration des doctrines d'action.

7. Décision à prendre sur le logement social. Parmi les problèmes très visibles et très préoccupants de pauvreté et de budgets contraints se pose la question lancinante du logement social. Celui-ci, en un mot, est formaté, historiquement, pour des classes moyennes salariées. Il se paupérise problématiquement aujourd'hui, d'une part, parce que des locataires en place rencontrent des problèmes et voient leurs ressources diminuer ; d'autre part,

parce que les nouveaux locataires entrants sont plus pauvres qu'auparavant. Stratégiquement, il faut choisir. Plutôt que de rester dans une certaine forme de statu quo, d'efficacité discutable et de constantes polémiques, il conviendrait d'aller vers une simplification, avec, d'un côté, du logement très social ressemblant plus à de l'hébergement, et, de l'autre côté, du logement social pour salariés davantage à la main des entreprises. La question est classique. Il s'agit de trancher.

8. Refonder le partenariat et le contrat associatif. Nombre d'associations engagées dans la lutte contre la pauvreté sont devenues des supplétifs des politiques publiques, qu'elles critiquent par ailleurs. Elles n'ont parfois plus d'association que le nom et un conseil d'administration sans réel pouvoir. Ce secteur associatif, intégré dans ce que l'on baptise, un rien pompeusement, « économie sociale et solidaire », est une sorte de quatrième ou cinquième fonction publique. Une orientation est de nationaliser, de départementaliser ou municipaliser les services proposés. Une autre est de mettre encore davantage en concurrence en mobilisant, sur un parfait pied d'égalité, secteur privé non lucratif et secteur privé lucratif.

9. Avoir davantage recours au dynamisme privé. Nombre d'entreprises pourraient davantage s'impliquer, non par mécénat mais par intérêt et professionnalisme, dans les services de lutte contre la pauvreté. Il en va ainsi de services hôteliers comme de coopératives de travailleurs sociaux. Il en va également de financements innovants de l'action sociale, payant les opérateurs à la performance. Plus que des expérimentations, il faut ouvrir les marchés.

10. Reprendre une première place européenne. La France a été le membre moteur de l'Union européenne en matière de lutte contre la pauvreté, et ce dès les années 1970. Elle est aujourd'hui empêtrée dans des considérations bureaucratiques-techniques liées à la stratégie UE 2020 (avec des objectifs précis de lutte contre la pauvreté). Le sujet de la lutte contre la pauvreté est, au moins dans l'espace Schengen ouvert, un plein sujet européen. Sur le plan de la lutte contre la grande pauvreté (SDF, réfugiés, bidonvilles...), la France doit demander aux autres États membres de faire sinon autant qu'elle, du moins des efforts substantiels, ne serait-ce qu'au titre des ressortissants européens comptés comme pauvres en France.

Que retenir ? Le sujet de la lutte contre la pauvreté appelle des choix cruciaux en matière de logement social, d'organisation territoriale de l'aide sociale et de rationalisation des programmes et instruments de lutte contre la grande pauvreté. Il est facile de les énoncer ainsi dans une note mais très malaisé de les faire passer, notamment auprès des opérateurs spécialisés. Si l'on veut être

courageux et innovant en matière de lutte contre la pauvreté, il faut prendre garde à une forme d'hypocrisie du secteur : une main avec une sébile pour des financements publics, une autre avec un cocktail Molotov pour critiquer ces mêmes politiques publiques...

LA PISTE PEU PROBABLE ET DISCUTABLE DU « REVENU UNIVERSEL »

On peut finir cette note à partir de l'une des idées qui occupe le haut du panier des discussions autour de la lutte contre la pauvreté. Il ne s'agit pas tant de contester d'un bloc que d'en montrer le caractère irréaliste et peut-être non nécessaire dans le contexte français, si l'on entend par « revenu universel » une prestation sociale substantielle qui serait versée à tout le monde. Il pourrait en aller autrement si ce revenu universel se comprenait, de manière moins ambitieuse, comme un socle de base, consolidé à partir de ce qui existe déjà. L'idée de revenu universel apparaît comme un serpent de mer du débat social. Certains de ses promoteurs en fêtent le demi-millénaire, puisque des experts la datent de la publication de *L'Utopie* de Thomas More, en 1516... Sous des noms changeants (revenu de base, revenu de citoyenneté, revenu universel...), les projets sont de plus en plus précisément documentés, avec des ambitions, en réalité, très dissemblables. Certains, avec un tel système, aspirent à compléter l'État-providence ; d'autres veulent s'en débarrasser. C'est dire combien il y a de la marge entre les diverses formulations.

En tout état de projet, l'idée est toujours celle d'un revenu forfaitaire (le même pour tout le monde), servi à toute la population d'un territoire et, surtout, inconditionnel (sans contrepartie en termes de revenus ou d'activité). Le grand objectif n'est pas uniquement de lutter contre la pauvreté, mais de lutter en faveur de la liberté, chacun doté de ce revenu de base pouvant plus aisément exercer sa liberté. Utopie irréaliste et nocive soutiennent les uns, projet nécessaire et crédible argumentent les autres, lesquels rappellent que les gouvernements finlandais et québécois ont mis très sérieusement l'idée à l'étude.

En France, de plus en plus d'experts (allant de philosophes à des spécialistes du numérique) et de parlementaires suggèrent une telle option. Ils soutiennent, au moins, la nécessité de réfléchir avec sérieux à une idée très importante. Début 2016, un rapport du Conseil national du numérique a plaidé pour l'expertise

approfondie de différents scénarios de revenu universel, ceci afin d'adapter la France à la révolution numérique à l'œuvre, et à la transformation du monde du travail encore à venir. Une mission d'information a été mise en place au Sénat pour réfléchir à l'intérêt et aux formes possibles de mise en place d'un revenu de base en France. Mais, au-delà des principes et des grandes idées, une telle proposition doit, d'abord, s'apprécier concrètement.

Concrètement, quelle forme pourrait avoir un tel revenu universel ? Caricaturons d'abord. S'il s'agit d'un montant symbolique de 5 ou 10 euros par an et par personne vivant en France, la charge (325 ou 750 millions d'euros) est supportable mais le revenu est négligeable. À l'inverse, si le montant de ce revenu universel devait se situer, comme la plupart des propositions l'évoquent, à un niveau moyen situé entre ceux du RSA et du Smic, la perspective n'est plus la même : à 500 euros mensuels, le revenu universel coûterait 390 milliards d'euros ; à 800 euros, 624 milliards d'euros. Certes, la fiscalité, avec un revenu universel nécessairement assujéti à l'impôt, permettrait de récupérer une partie de la dépense, mais celle-ci n'en resterait pas moins substantielle. Admettons qu'il en coûte, en net, avec un scénario à 800 euros, 450 milliards d'euros : il s'agit du montant total des dépenses annuelles de sécurité sociale ! D'où une nouvelle question essentielle : comment finance-t-on l'opération ? Par des prélèvements obligatoires supplémentaires ? Par une refonte totale du système de protection sociale ? Dans le scénario à 500 euros il faut trouver quelque 250 milliards d'euros... On peut le faire avec le remplacement de prestations auquel le revenu de base viendrait se substituer (minima sociaux, 20 milliards ; prestations logement, 20 milliards), mais on est loin, très loin, du compte. Plutôt donc qu'un revenu universel versé à tous, l'idée d'un socle universel peut s'entendre, celle-ci consistant en une fusion des principales prestations d'assistance. L'idée revient à la proposition émise d'une allocation sociale unique.

De fait, dans le système français, il est très compliqué d'intégrer ce type de revenu universel, au sens large, dans un système déjà dense et globalement universel. Au terme d'un parcours historique long, assurance maladie et assurance retraite sont aujourd'hui totalement universelles, au sens où tout le monde peut être pris en charge, au moins à un niveau minimum. Un des débats les plus essentiels, avec le revenu universel, en France, est donc bien de savoir s'il vient renforcer ou concurrencer ce caractère universel de la protection sociale. Ce débat français sur l'universel doit certainement se doubler, philosophiquement et techniquement, d'une réflexion sur le singulier. Car l'aspiration au singulier, à la personnalisation, à l'adaptation, à la modulation, semble bien plus élevée que l'aspiration à l'universel. Prosaiquement, les personnes vivant en France

aspirent davantage à une protection sociale dense et individualisée qu'à une protection sociale légère et universelle.

Le sujet n'est probablement pas un mythe « revenu universel », mais certainement un socle universel large permettant de passer souplesment, agilement, d'un statut à l'autre, à un moment ou à un autre de sa trajectoire personnelle. L'idée résonne alors avec les propositions de guichet unique et de dossier social unique.

Que retenir ? Le revenu universel est un sujet de philosophie politique extrêmement intéressant. Dans un contexte français de protection sociale déjà largement universelle, il ne saurait être mis en place sans bousculer intégralement un édifice qui ne bouge pas facilement. En revanche, des réformes visant la simplification, l'unification, la gestion uniforme des prestations d'aide sociale ont assurément toute leur pertinence et leur validité. Il faut déjà bien de la volonté pour les décider et les mettre véritablement à l'œuvre.



Faire cesser la mendicité avec enfants
Julien Damon, mars 2014

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure
Julien Damon, mai 2012



Les classes moyennes émergentes
Julien Damon, avril 2013

Les classes moyennes et le logement
Julien Damon, décembre 2011



La classe moyenne américaine en voie d'effritement
Julien Damon, décembre 2014

La démobilité : travailler, vivre autrement
Julien Damon, juin 2013

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

L'Autriche des populistes

Patrick Moreau, novembre 2016, 72 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire

Albert Bressand, novembre 2016, 52 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 52 pages

Innovation politique 2016

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile [2] : Les promesses de la mobilité électrique

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 68 pages

Le nouveau monde de l'automobile [1] : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

L'Opinion européenne en 2016

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

Refonder l'audiovisuel public.

Olivier Babeau, septembre 2016, 48 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 48 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 68 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle

Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 48 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 48 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 56 pages

Gouverner pour réformer : Éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 64 pages

Les zadistes [2] : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Les zadistes [1] : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Régionales [2] : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 52 pages

Régionales [1] : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 60 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 52 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 44 pages

Valeurs d'islam

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiïtes et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 44 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 44 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 44 pages

L'Opinion européenne en 2015

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 52 pages

Innovation politique 2015

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 [2] : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

Good COP21, Bad COP21 [1] : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! [2] Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! [1] Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 40 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 40 pages

Départementales de mars 2015 [3] : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 [2] : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 [1] : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.

François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 32 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 44 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 44 pages

L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 44 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 36 pages

- Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance***
Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages
- Les valeurs des Franciliens***
Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages
- Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec***
Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages
- Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées***
Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages
- L'Opinion européenne en 2013***
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages
- La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique***
Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages
- Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs***
Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages
- La démobilité : travailler, vivre autrement***
Julien Damon, juin 2013, 44 pages
- LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie***
Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 40 pages
- Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France***
Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages
- Les classes moyennes dans les pays émergents***
Julien Damon, avril 2013, 38 pages
- Innovation politique 2013***
Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages
- Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies***
Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages
- Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux***
Robin Rivaton, décembre 2012, 52 pages
- La compétitivité passe aussi par la fiscalité***
Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages
- Une autre politique monétaire pour résoudre la crise***
Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages
- La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?***
Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages
- Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre ...***
Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 40 pages
- Youth and Sustainable Development***
Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages
- La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité***
Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages
- Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure***
Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 40 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 36 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 16 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoï, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

- Défense : surmonter l'impasse budgétaire***
Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages
- Où en est la droite ? L'Espagne***
Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages
- Les vertus de la concurrence***
David Sraer, septembre 2010, 44 pages
- Internet, politique et coproduction citoyenne***
Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages
- Où en est la droite ? La Pologne***
Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages
- Où en est la droite ? La Suède et le Danemark***
Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages
- Quel policier dans notre société ?***
Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages
- Où en est la droite ? L'Italie***
Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages
- Crise bancaire, dette publique : une vue allemande***
Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages
- Dette publique, inquiétude publique***
Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages
- Une régulation bancaire pour une croissance durable***
Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages
- Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole***
Pascal Perri, mai 2010, 32 pages
- Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?***
Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages
- L'Opinion européenne en 2010***
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages
- Pays-Bas : la tentation populiste***
Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages
- Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat***
Pascal Perri, avril 2010, 30 pages
- Où en est la droite ? La Grande-Bretagne***
David Hanley, avril 2010, 34 pages
- Renforcer le rôle économique des régions***
Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages
- Réduire la dette grâce à la Constitution***
Jacques Delpla, février 2010, 54 pages
- Stratégie pour une réduction de la dette publique française***
Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages
- Iran : une révolution civile ?***
Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages
- Où va l'Église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre***
Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo.

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'Opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur www.fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238bis du CGI).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

contact : Anne Flambert +33 [0]1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

MESURES DE LA PAUVRETÉ, MESURES CONTRE LA PAUVRETÉ

Par Julien DAMON

Chaque année, les débats que suscite l'annonce des chiffres de la pauvreté éludent un aspect essentiel de son évolution : depuis le milieu des années 1980, la pauvreté s'est davantage transformée démographiquement qu'elle n'a augmenté statistiquement. Autrefois âgé, issu d'une famille nombreuse et vivant en zone rurale, dans la France d'aujourd'hui, le pauvre est souvent issu d'une famille monoparentale, il est nettement plus jeune, il tend à demeurer en zone urbaine et ne parvient pas à s'insérer sur le marché du travail. À trop considérer le phénomène sous un angle comptable, les décideurs publics peinent à en appréhender les mutations profondes.

Objet d'une intervention publique toujours plus dense, la lutte contre la pauvreté gagnerait à se doter d'instruments d'action publique plus génériques, agissant sur les déterminants du phénomène : le travail, la famille et l'immigration. Parallèlement, la rationalisation des outils spécifiques alloués à cette fin en améliorera sans aucun doute l'efficacité, à l'heure où l'idée d'un « revenu universel » n'a jamais connu autant d'échos dans le débat public.

Cette note présente une approche multidimensionnelle et mesurée d'un phénomène devenu la hantise de nos politiques publiques. Au travers d'une série de recommandations, nous avançons des propositions de réformes afin d'améliorer ce système à bout de souffle.

Les médias

fondapol.tv

ГРОП ЛИБРАЕ
une voix libérale, progressiste et européenne

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ

Les données en open data

data.fondapol



Le site internet

fondapol.org



9782364081178

ISBN : 978 2 36408 117 8

3 €